

Synthèse

Diagnostic Petite Enfance sur le territoire de Terres des Confluences

Octobre 2024





Démographie

« Une croissance démographique, due à l'attractivité du territoire, en train de s'essouffler. »



Sur la période 2010-2021, la population de la Communauté de communes **s'est accrue de +10% atteignant 42 294 habitants en 2021.**

Cet accroissement est majoritairement dû au solde migratoire notamment positif pour une population familiale : **l'attractivité du territoire reste toujours le premier moteur de la croissance démographique.**

Néanmoins, celui-ci a diminué de moitié à partir de 2013, des communes comme La Ville Dieu du Temple et St Porquier attirent moins de population qu'au début des années 2000. Le territoire perd notamment des habitants au profit des EPCI voisins « Grand Montauban » et « Grand Sud ».

Concernant le solde naturel, le territoire n'échappe pas à la baisse de naissances, phénomène national. La tendance devient critique pour le territoire **avec un solde naturel négatif en 2022.** Sur la période 2014-2022, les naissances ont baissé de 5 % alors que les décès ont progressé de 27%.

A noter toutefois, une part de premières naissances en augmentation entre 2020 et 2022, tendance qu'il conviendra de suivre.

Par ailleurs, le territoire a la chance d'accueillir le **31^{ème} régiment** qui représente un peu plus de 1700 adultes, **388 enfants dont 150 ont moins de 3 ans.** Néanmoins le célibat géographique s'accroît et sur les deux dernières années les départs du site sont supérieurs aux arrivées.

Enfin, malgré une dynamique démographique qui s'essouffle, le nombre d'enfants de moins de 3 ans évolue favorablement entre 2020 et 2022 s'établissant à **1368 enfants en 2022.**

Le déséquilibre démographique caractéristique du territoire se retrouve dans la répartition de ces effectifs puisque six enfants de moins de 3 ans sur dix résident dans les deux communes principales de Castelsarrasin et Moissac. La Ville Dieu Du Temple affiche, elle aussi, un effectif important avec 117 enfants de moins de 3 ans en 2022. L'évolution de ces effectifs est à suivre au vu de la baisse des naissances et du ralentissement du solde migratoire.



➤ *La politique d'accueil du jeune enfant est un élément d'attractivité territoriale, enjeu démographique pour Terres des Confluences dans un contexte de baisse des naissances, de solde naturel faible voire négatif et d'attractivité des EPCI limitrophes.*

➤ *Compte tenu de la fragilité démographique du territoire, Un équilibre est à trouver dans le dimensionnement de futurs équipements d'accueil et dans la valorisation de l'accueil individuel.*



Données sur les familles

« Une fragilité économique très marquée en comparaison avec les autres territoires du département. Une légère augmentation de l'activité des parents associée à l'importance démographique de certaines communes génère, malgré tout, un public potentiel pour le développement de solutions d'accueil. »



La typologie des ménages du territoire est la suivante : 63% de ménages sans enfants contre 37% de ménages avec enfants.

Marqueur de vulnérabilité sociale et économique, la part des familles monoparentales a bondi de 22% entre 2010 et 2021 et huit chefs de familles monoparentales sur 10 sont des femmes.

Parmi elles, **236 familles ont des enfants de moins de 3 ans.**

La part des familles monoparentales est **très importante sur la commune de Castelsarrasin et le**

bassin d'analyse de Moissac et s'établit à près de 20%.

La précarité économique des ménages du territoire est prégnante : en 2021, le taux d'emploi est de seulement 62 % et chute à 57 % pour les femmes, (soit - 4 points / la moyenne départementale). Le taux de chômage dépasse les 11%.

L'indicateur le plus marquant est le taux de pauvreté qui dépasse les 20% en 2021 soit + 4 points par rapport à la moyenne départementale. Si bien qu'en 2022, un enfant de moins de trois ans sur trois vit dans une famille à faibles revenus.

Les communes aux médianes de vie les plus faibles (en dessous de 20 000€/an) sont **Castelsarrasin, Moissac et Castelferrus**.

L'indicateur sur la part des enfants dont tous les parents travaillent est utilisé pour évaluer le besoin potentiel d'accueil à temps complet et/ou régulier. Globalement celui-ci est beaucoup plus faible sur Terres des Confluences que sur des territoires voisins. Les taux les plus élevés se retrouvent dans le sud du territoire mais sont à relativiser au regard des effectifs concernés. A l'opposé, **Moissac compte seulement un enfant de moins de trois ans sur quatre dont tous les parents travaillent**. Cependant, compte tenu de l'importance démographique de certaines communes, on identifie un effectif significatif d'enfants dont tous les parents travaillent sur les communes

de Castelsarrasin (193), Moissac 119, La Ville Dieu Du Temple 57 enfants, St Nicolas de la Grave puis Castelmayran et St Porquier pour une vingtaine d'enfants.

Concernant les aides versées par la CAF pour l'accueil d'un jeune enfant, le nombre de foyers bénéficiaires d'un congé parental à temps plein a chuté de 35 %, ce qui pourrait se reporter sur le besoin d'accueil.

Les familles bénéficiaires du complément libre choix de mode de garde, qui compense les frais d'accueil, ont majoritairement recours à une assistante maternelle. Les couples ayant recours à une micro-crèche PAJE ont progressé même si leurs effectifs restent bien moindres qu'en assistante maternelle.



- *Proposer des offres d'accueil tenant compte de la fragilité économique des familles et de l'importance des familles monoparentales*
- *Affiner la connaissance des besoins des familles par une enquête.*
- *Pour les communes détenant une part d'enfants dont tous les parents travaillent entre 20 et 40 enfants : réflexion à la fois sur le maintien et le développement de l'accueil individuel et le développement de l'accueil en petits collectifs.*



Polarités et Mobilités

« Un territoire accessible avec un réseau routier important permettant à certaines communes de bénéficier d'une localisation intéressante pour l'implantation d'équipements d'accueil du jeune enfant. Terres des Confluences se caractérise par 60% des trajets domicile travail internes à son propre territoire. »



Le territoire est structuré par des pôles de services et d'emplois d'importance contrastée :

Castelsarrasin et Moissac concentrent la majorité de l'activité (en 2018, huit emplois sur 10 y étaient localisés) et des mobilités pendulaires : 80% des flux entrants et 46% des flux sortants. **Ce déséquilibre territorial est une caractéristique majeure du territoire.**

- Pôles « intermédiaires » : La Ville Dieu Du Temple et St Nicolas de la Grave
- Pôles « ruraux » : Castelmayran, Durfort Lacapelette et St Porquier

Le territoire Terres des Confluences bénéficie d'une bonne accessibilité et d'un maillage routier important. Des communes comme **Castelferrus, Castelmayran, La Ville Dieu du Temple ou encore**

St Aignan sont localisées sur des axes empruntés en dehors des deux villes principales.

Les flux domicile travail sont à 60% internes à la collectivité : ce n'est pas un territoire dortoir. Parmi eux, la moitié s'opère au sein de la commune de résidence.

Pour les flux entrants, les salariés viennent majoritairement de Montauban puis de Toulouse et Valence d'Agen.

Pour les flux sortants, on retrouve les mêmes pôles. A noter tout de même, une baisse de l'influence de Montauban passée de 44% des flux sortants en 2006 à 30 % en 2018.



- *Certaines communes par leur localisation, leur rôle résidentiel et économique captent une partie non négligeable des flux :*
 - *La Ville Dieu Du Temple, St Porquier*
 - *Vers l'Ouest et le Sud : St Nicolas de la Grave, Castelmayran, Saint Aignan et Castelferrus.*



L'offre d'accueil

« Un taux de couverture très inférieur à la moyenne nationale et départementale qui permet de bénéficier d'aides à l'investissement majorées de la CAF et de la MSA. Des axes de développement en petits effectifs et autour de l'accueil individuel, en dehors de Moissac où il pourrait être pertinent d'envisager un nouvel établissement collectif. »



Le territoire affiche un **taux de couverture faible s'établissant à 42.5 % en 2022 soit – 18 points** par rapport à la moyenne nationale. D'un autre côté, la faiblesse de ce taux de couverture rend le territoire **éligible aux majorations d'aide à l'investissement de la CAF et de la MSA.**

Quelques communes tirent leur épingle du jeu : **Castelsarrasin, St Porquier et St Nicolas de la Grave affichent des taux de couverture $\geq 50\%$ qui vont prochainement évoluer au vu des projets portés.**

Au contraire, des communes qui ont une part importante d'enfants dont les parents travaillent et se situent sur des axes routiers structurants affichent des **taux très bas : Moissac, Castelmeyran, La Ville Dieu du Temple et Durfort Lacapelette.**

Le territoire compte **635 places d'accueil en octobre 2024.** Parmi elles, **463 places (73%) sont proposées en assistantes maternelles et 182 en accueil collectif.**

Les places en accueil collectif sont localisées sur trois communes : Moissac, Castelsarrasin et St Nicolas de la Grave.

Un point de vigilance important sur le **développement**

des places en micro-crèche PAJE (une sur le territoire toujours en activité) qui sont le **mode d'accueil le plus coûteux notamment pour les familles à faible revenus, pour qui le reste à charge est deux à sept fois plus élevé qu'en Etablissement de Prestation de Service Unique (PSU).**

A noter sur le territoire, l'existence de trois **Maisons d'Assistants Maternelles sur Castelferrus, Lizac et La Ville Dieu du Temple qui affichent des taux de remplissage très satisfaisants.** Toujours au sujet des assistantes maternelles, même si le Tarn et Garonne est moins impacté par les départs à la retraite d'ici 2030 que d'autres territoires, il n'en reste pas moins que **46% des Assistants maternelles du territoire avaient plus de 50 ans en 2022.**

Les projets recensés sont les suivants :

- Pour 2025 : Pôle Petite enfance de Castelsarrasin (+ 35 places), MAM de St Nicolas de la Grave (+ 4 places).
- Pour 2027 : micro-crèche de St Porquier (+10 à 12 places).

Le tout permettant d'envisager une cinquantaine de places supplémentaires.



➤ Hormis pour Moissac où une nouvelle structure collective pourrait avoir sa place, les prochains projets sur le territoire se déclineront plutôt autour de l'accueil en petits effectifs : MAM et/ou micro-crèches, plutôt PSU au regard des capacités contributives limitées du territoire.

➤ La valorisation du métier d'assistante maternelle est un enjeu important car le vieillissement et les départs à la retraite vont s'accélérer dans les années à venir.



Pour toute demande de précisions,
Contactez la personne en charge de la Convention Territoriale Globale,
Direction du Développement Social et Santé.

Document réalisé en février 2025

Rédaction : Communauté de Communes Terres des Confluences - Chargée de mission Convention Territoriale Globale

Mise en page : Communauté de Communes Terres des Confluences - Service communication

Crédits photos : Terres des Confluences, Freeepik, X,...